

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

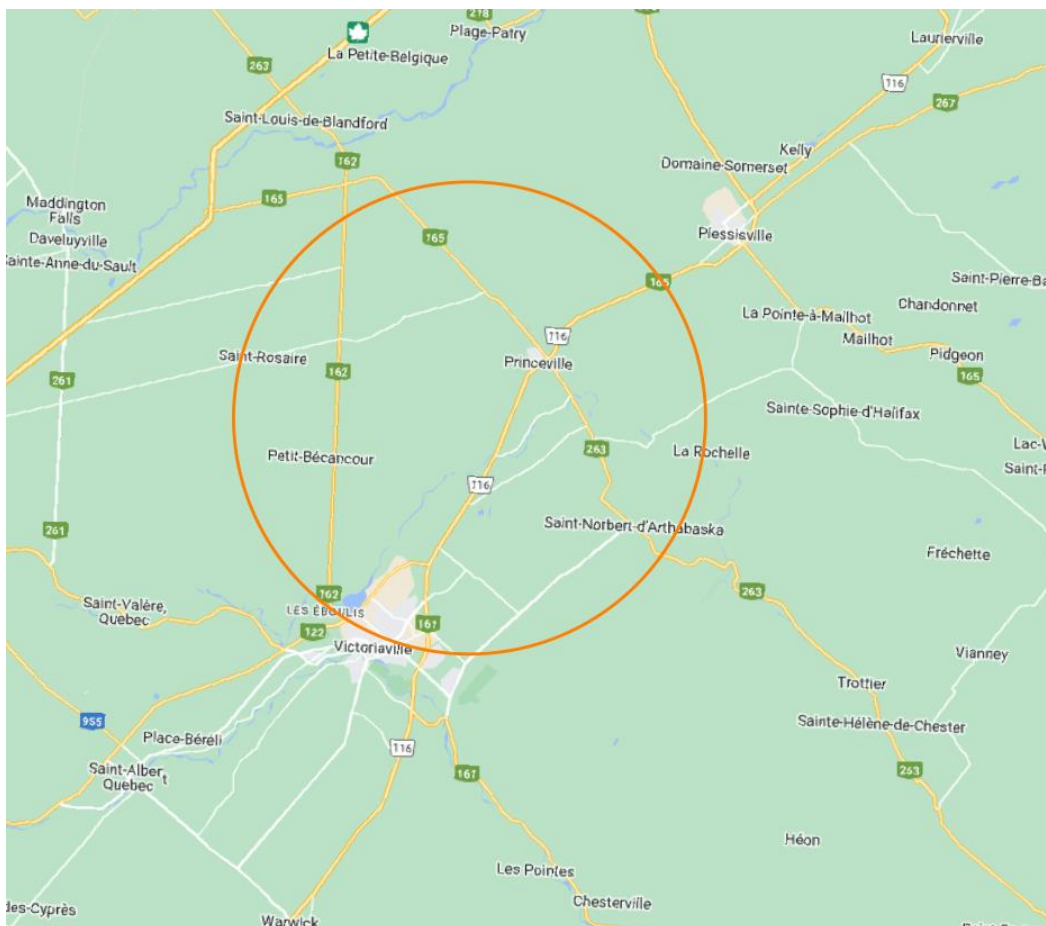
La vigilance est de mise! Le sud du Québec est présentement en période d'intenses migrations.

État de la situation

Nouveau cas d'influenza aviaire dans la région de Princeville

L'EQCMA vient d'être informée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) d'un nouveau cas d'influenza aviaire dans la région de Princeville au Centre-du-Québec dans un élevage commercial contingenté.

Comme d'habitude, dans la période menant à l'annonce d'une zone de contrôle primaire autour de ce site, l'EQCMA émet une zone de biosécurité rehaussée préliminaire afin de minimiser le risque de propagation de la maladie chez les autres fermes avicoles de la région. **Il est recommandé à tous les producteurs et intervenants de la filière avicole d'éviter le plus possible de circuler dans cette zone délimitée par une ligne de couleur orange sur la carte ci-dessous. Pour toute activité essentielle, veuillez vous assurer de mettre en application les mesures de biosécurité rehaussée préconisées par l'EQCMA (code orange).** Ces protocoles peuvent être consultés sur le site internet de l'EQCMA au [lien suivant](#).



Nous vous tiendrons informés des développements.